

## DÉLIBÉRATION N° 2018-03 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### Approbation du compte financier 2017

Vu la loi n° 2013-431 du 28 mai 2013 portant diverses dispositions en matière d'infrastructures et de services de transports, notamment le titre IX ;

Vu le décret n° 2013-1273 du 27 décembre 2013 relatif au Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema), notamment l'article 7 ;

#### Article 1

Le conseil d'administration approuve le compte financier de l'année 2017.

#### Article 2

L'exécution des autorisations d'emplois de l'année 2017 s'établit comme suit :

(vacataires inclus)	Sous plafond	Hors plafond
Emplois en ETP au 31 décembre 2017	2 799,7	29
Emplois en ETPT 2017	2 867,5	19,9

#### Article 3

Le compte financier agrégé de l'année 2017 en comptabilité budgétaire s'établit comme suit :

Compte financier agrégé 2017 en comptabilité budgétaire (en €)				
	AE	CP		
Personnel	201 643 646	201 643 761	SCSP	205 509 274
Fonctionnement	34 500 171	34 350 432	Autres recettes	40 241 064
Investissement	7 171 851	6 551 766		
<b>Total des dépenses</b>	<b>243 315 669</b>	<b>242 545 960</b>	<b>Total des recettes</b>	<b>245 750 338</b>
<b>Solde budgétaire</b>		<b>3 204 378</b>		

#### Article 4

Le tableau d'équilibre financier agrégé de l'année 2017 s'établit comme suit :

Compte financier 2017 : tableau d'équilibre financier agrégé (en €)			
Besoins		Financements	
Solde budgétaire		Solde budgétaire	3 204 378
Décaissements non budgétaires	7 336 138	Encaissements non budgétaires	1 240 378
<b>Total des besoins</b>	<b>7 336 138</b>	<b>Total des financements</b>	<b>4 444 756</b>
		Prélèvement sur la trésorerie	2 891 382

## Article 5

Le compte de résultat agrégé de l'année 2017 s'établit comme suit :

Compte financier 2017 : compte de résultat agrégé (en €)			
Charges		Produits	
Charges de personnel	202 055 612	Subvention de l'État après mise en réserve	205 509 274
Charges de fonctionnement	35 593 124	Autres ressources	36 757 949
Dotation aux amortissements (biens acquis par le Cerema)	4 353 548		
Dotation aux amortissements (biens transférés par l'État)	6 869 299	Reprise de financements rattachés à des actifs	6 869 299
Dotations aux provisions	401 717	Reprises sur provisions	391 128
<b>Total des charges</b>	<b>249 273 300</b>	<b>Total des produits</b>	<b>249 527 651</b>
<b>Résultat</b>	<b>254 351</b>		

Le résultat de l'exercice, soit deux cent quarante-neuf mille trois cent un euros, est affecté en réserve.

## Article 6

Le tableau de financement agrégé de l'année 2017 s'établit comme suit :

Compte financier 2016 : tableau de financement agrégé (en €)			
Emplois		Ressources	
Investissements	7 225 587	Capacité d'autofinancement	4 449 137
		Autres ressources	266 913
<b>Total des emplois</b>	<b>7 225 587</b>	<b>Total des ressources</b>	<b>4 716 050</b>
		Prélèvement sur le fonds de roulement	2 509 536

## Article 7

Le compte de bilan agrégé au 31 décembre 2017 s'établit comme suit :

Bilan au 31 décembre 2017 (en k€)							
ACTIF				PASSIF			
		Brut	Amortissement et provisions	Net			
Actif immobilisé	Immeubles	137 532	12 986	124 546	Capitaux propres	Bien mis à disposition	121 432
	Autres immobilisations	80 556	61 109	19 447		Biens transférés en pleine propriété	5 767
	Immobilisations en cours	3 046		3 046		Réserve	21 817
				Résultat de l'exercice		254	
Actif circulant	Créances exercice courant	14 938	1 047	13 891	Provisions pour risques et charges	13 972	
	Disponibilités	12 657		12 657	Dettes	10 345	
	Régularisations	0		0			
<b>Total</b>		<b>248 729</b>	<b>75 142</b>	<b>173 587</b>	<b>Total</b>	<b>173 587</b>	

**Article 8**

La présente délibération sera publiée au bulletin officiel du Cerema.

*Délibéré en séance à St Mandé, le 9 mars 2018.*

La présidente  
du conseil d'administration



Patricia Blanc

